



Les sciences sociales en question : grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 39^e séance

Enquêter sur le génocide des Tutsis par la voix des enfants survivants

6 décembre 2017

Samy Cohen (CERI) introduit la séance du séminaire¹ en évoquant les difficultés auxquelles les chercheurs en sciences sociales sont confrontés lorsqu'ils travaillent avec des survivants de massacres de masse. Conduire une recherche à partir de témoignages de personnes traumatisées, atteintes dans leur chair, enfermées dans leur deuil et parfois incapables de communiquer n'est pas une tâche aisée. Il s'agit d'un matériau difficile et sensible pour le chercheur et la question se pose de savoir comment effectuer une recherche à partir de telles sources.

Samy Cohen présente Hélène Dumas (CNRS), qui va exposer les difficultés auxquelles elle a été confrontée lorsqu'elle a enquêté sur le génocide des Tutsis par la voix des enfants survivants. Hélène Dumas est chercheuse au laboratoire des Afriques dans le monde, rattaché au CNRS et à Sciences Po Bordeaux. Elle est l'auteure de *Le génocide au village. Le massacre des Tutsis au Rwanda*, paru en 2014 aux éditions du Seuil et a publié « Enfants tueurs, enfants victimes : expériences enfantines de 1994 », dans la revue *Vingtième siècle* en 2014. Dans un entretien récent, elle parle de la question de la mise en récit du génocide et des enjeux liés à la restitution d'une histoire sensible des massacres de masse, problème

¹ Compte-rendu réalisé par Camille Escudé et validé par les intervenant.e.s.

méthodologique qui traverse toutes les sciences sociales. Samy Cohen présente également son discutant, Christian Ingrao (Institut d'histoire du temps présent, IHTP), historien spécialiste de la violence nazie et de la guerre au XX^e siècle. Il a publié *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS* chez Fayard en 2010, ainsi que *La Promesse de l'Est. Espérance nazie et génocide (1939-1943)* au Seuil en 2016.

Hélène Dumas

Hélène Dumas annonce que son exposé va consister surtout en pistes de réflexions et en restitution de questionnements méthodologiques nés de sa première appréhension de textes écrits par des enfants survivants du génocide des Tutsi. La traduction a constitué pour elle le premier travail puisqu'elle a lu ces textes et les a traduits du kinyarwanda au français. Entre septembre 2016 et juin 2017, elle a effectué un séjour de recherche au Rwanda pour mettre en œuvre un projet de recherche global sur une histoire au long cours des victimes du génocide depuis les premières persécutions de novembre 1959 jusqu'à aujourd'hui. Hélène Dumas livre les trois principales préoccupations qui ont été les siennes au cours de son ce terrain.

Tout d'abord, elle a tenté de lutter contre l'image de la passivité des victimes et de comprendre « l'agir » des victimes et des survivants de la période d'avril à août 1994, allant de la résistance frontale aux tueurs aux stratégies de cachette et de survie des persécutés. Elle a essayé de rendre compte de l'histoire de toutes ces personnes comme acteurs historiques. Elle s'inscrit en faux contre le fait de dresser deux historiographies parallèles, une pour les tueurs et une pour les survivants. Au contraire, elle a remarqué à partir de situations locales bien connues (en particulier la région montagneuse de Bisesero), que les tueurs adaptent et souvent radicalisent leur manière de traquer et de tuer les Tutsi en fonction du degré de résistance des victimes

La deuxième préoccupation d'Hélène Dumas est d'historiciser la parole des victimes et des survivants, et de prendre au sérieux ce qu'ils disent de leur expérience avant, pendant et après le génocide. Elle précise que l'historiographie du génocide des Tutsi est toujours balbutiante car ces événements sont encore très récents (ils datent de vingt-trois ans) par

rapport à d'autres génocides comme la Shoah ou encore le génocide arménien. De plus, l'historiographie existante se centre presque exclusivement sur les tueurs, que ceux-ci appartiennent au monde politique ou à l'espace décentralisé des collines et des quartiers. Ce type d'approche exclusivement centrée sur la parole des tueurs a conduit selon elle à des erreurs d'interprétation et surtout à « invisibiliser » les systèmes de croyance des tueurs. Pour Hélène Dumas, sortir l'expérience des victimes du discours à la fois de la déploration et de la compassion mais également de l'édification mémorielle est indispensable. Cela permet au chercheur d'appréhender ces sources comme un véritable matériau historique, inscrit dans des temps et dans des espaces spécifiques. Le génocide des Tutsi a eu lieu dans un espace-temps très réduit : le Rwanda est un pays de la taille de la Bretagne et si le génocide a duré trois mois, la majorité des personnes ont été assassinées dans les trois premières semaines qui ont suivi le 7 avril 1994. La fulgurance des événements et l'extension des massacres à tout le territoire empêche parfois de percevoir de manière plus fine les dynamiques diversifiées d'engagement de la violence d'une région à l'autre. Or il existe des singularités topographiques qui influent sur les manières de fuir, de se cacher mais aussi d'organiser le massacre. Hélène Dumas insiste donc sur l'importance d'être attentif aux dynamiques régionales à l'œuvre.

La troisième remarque inaugurale de la chercheuse porte sur son hypothèse de travail. Pour elle, il s'est d'abord agi de décrire et d'analyser les faits à partir des archives des procès, de réaliser une phénoménologie meurtrière et cruelle à partir des voix des survivants. Les paroles et les gestes des tueurs ont été décrites de manière très minutieuse. Hélène Dumas a remarqué que les mots dévoilent l'imaginaire de la race, de l'animalisation, de la chosification du corps de l'autre. La cruauté des mises à mort est ainsi justifiée par des discours. Or il est difficile d'avoir aujourd'hui au Rwanda accès aux « replis les plus obscurs du génocide » par la voix des tueurs. C'est pour cette raison que la chercheuse a travaillé sur les récits des enfants survivants, qui, eux, donnent à voir ces discours de manière plus immédiate. Il est en effet difficile de travailler avec les tueurs, au sein de l'espace carcéral ou dans celui de leurs familles. Tout d'abord, cela engage le chercheur dans un rapport de socialisation et d'empathie parfois compliqué. Ensuite, au sein du système carcéral, un jeu de négociation s'engage entre la personne interrogée et le chercheur occidental : l'un escompte de menus bénéfices quand l'autre espère faire advenir une parole. Enfin, les tueurs se refusent à donner une image trop sombre de leurs actes et le chercheur a donc peu accès

aux gestes de la cruauté et aux mots qui les accompagnent. Dans les procès des juridictions *gacaca*² étudiés précédemment par Hélène Dumas³, les actes qui accompagnent les meurtres sont décrits dans le cadre sémantique judiciaire, sans description précise de leur violence ou de leur cruauté. Les récits de l'expérience de la dégradation, de l'humiliation sont relatés seulement par les survivants. C'est pour cette raison que la chercheuse a voulu accéder aux mots et aux gestuelles des tueurs à travers les récits des victimes.

Hélène Dumas poursuit en proposant de présenter quelques témoignages et extraits d'écrits de survivants tout en insistant sur le caractère inaugural de ce travail. Elle souligne la différence de méthode par rapport à ses travaux précédents sur les procès *gacaca*, pour lesquels elle avait pu constituer ses propres archives en enregistrant le procès et en notant le langage non verbal auquel elle avait accès. Ici, il s'agit d'un corpus scripturaire, composé de cahiers d'écoliers sur lesquels les enfants racontent leur expérience du génocide.

Hélène Dumas commence par présenter le corpus de témoignages écrits sur lequel elle a travaillé. Elle souligne que ces textes sont marqués par l'oralité : parfois, ils n'ont pas de ponctuation, les dialogues sont restitués tels quels. Il s'agit de cahiers trouvés dans à la Commission nationale de lutte contre le génocide, institution créée en 2008 et chargée de centraliser les archives administratives et celles de certaines ONG. Hélène Dumas souligne également la difficulté de travailler avec ces matériaux dans un lieu qui n'est pas un centre d'archives et dans lequel il n'y a ni inventaire ni rangement. De plus, certaines de ces archives sont menacées de disparition. Ainsi, elle a pu récupérer un peu par hasard un fonds de 4 000 photos de fosses communes prises entre 1995 et 1996 qui permettent de reconstituer ces paysages du génocide. En même temps, ces conditions donnent au chercheur une certaine liberté dans la recherche de documents.

La centaine de cahiers sur lesquels Hélène Dumas a travaillé sont ceux dans lesquels des enfants racontent leur expérience du génocide. Ils ont été rédigés à l'initiative d'une association de rescapés qui s'est constituée en 1994, l'Association des veuves du génocide

² Les juridictions *gacaca* ont été mises en place à l'orée des années 2000 afin de faire face au contentieux né du génocide. Entre 2002 et 2012, cette forme très décentralisée de justice a été exercée par des juges non professionnels, élus au sein des communautés pour leur intégrité morale. Près de deux millions de dossiers ont été examinés par ces tribunaux, qui ont une forte proximité avec les lieux et les acteurs du génocide.

³ Voir par exemple « Histoire, justice et réconciliation : les juridictions *gacaca* au Rwanda », *Mouvements*, 53, 2008/1.

d'avril (AVEGA) qui a regroupé des enfants pendant trois jours. Cette séance d'écriture de témoignage s'est déroulée dans une perspective de catharsis thérapeutique, à l'initiative d'un docteur en psychologie et de conseillers en traumatismes, thérapeutes formés par l'expérience à la prise en charge des crises traumatiques. Il est important de revenir sur le cadre d'élaboration de ces textes qui sont ceux de survivants qui parlent à d'autres survivants. Les enfants font souvent référence à ceux auxquels ils s'adressent comme « ceux avec lesquels nous avons partagé le même problème ».

Hélène Dumas a donc travaillé sur environ 2 000 feuillets rédigés en kinyarwanda dans de petits cahiers d'écoliers. Elle insiste sur l'importance d'être attentif à la graphie en présentant une photographie d'un cahier. Cette graphie est parfois heurtée, hésitante, raturée au moment précis où il s'agit de décrire certaines scènes comme la mort des proches. Hélène Dumas précise qu'elle a anonymisé tous les témoignages. Dans un deuxième temps de la recherche, elle voudrait éventuellement retrouver les auteurs de ces cahiers dont la photo figure en première page.

Dans ces cahiers, les enfants suivent une trame narrative donnée par les organisateurs de l'atelier qui s'articule en trois temps : la vie d'avant le génocide, la vie pendant et la vie après. Cette trame est souvent subvertie par la liberté que prennent les enfants dans l'écriture de ces textes. Parfois, ils leur donnent des titres génériques comme « Histoire de la méchanceté des Hutus de [telle région] ». Les enfants parlent souvent de « livre » pour décrire leur travail d'écriture dans ces cahiers qui comptent entre 15 et 30 pages. Quelquefois, ils écrivent des poèmes, souvent des listes de disparus accompagnés de leurs dates de naissance et de mort.

Hélène Dumas revient rapidement sur les acteurs de ce matériau historique que sont les enfants. Le plus jeune d'entre eux avait 5 ans ; le plus âgé, 19 ans ; la majorité entre 10 et 12 ans. Les filles représentaient environ deux tiers de l'ensemble, ce qui correspond au *ratio* de genre de la population survivante au Rwanda.

L'espace géographique de la recherche est ensuite présenté par Hélène Dumas sur une carte administrative de 1994. La majorité des témoignages recueillis proviennent de provinces de l'est ou d'enfants qui se sont installés dans l'est après le génocide. Il s'agit à l'époque des préfectures de Kibungo, de Byumba et de communes du Kigali rural, une région très peu étudiée, la majorité des études se concentrant sur le sud du Rwanda. Or c'est une

région intéressante car le Front patriotique rwandais (FPR) y est arrivé très tôt et les logiques de guerre et de génocide s'entremêlent. Les massacres sont parfois commis quelques heures avant l'arrivée des troupes du FPR.

Les cahiers ont été écrits en avril 2006. Il est important de noter que le mois d'avril correspond à la période de commémoration, où l'histoire du génocide est racontée publiquement. Le récit des douze années allant de 1994 à 2006 est important car il permet de comprendre le génocide sur le temps long. Il est intéressant de noter que les enfants font souvent des descriptions très fines et émouvantes d'une nouvelle catégorie sociale qui naît au Rwanda après le génocide avec les survivants où les orphelins deviennent souvent « chefs de ménage » et créent de nouvelles formes de parentalité dans les familles où l'enfant le plus âgé prend en charge les plus jeunes. Hélène Dumas précise que les enfants s'appellent eux-mêmes « enfants » dans les récits de 2006. Or au moment où ils écrivent, la majorité d'entre eux a entre 20 et 30 ans et sont en fait de jeunes adultes même s'ils ne se désignent jamais de la sorte.

Comprendre le temps long du génocide nécessite de quitter la chronologie objective du calendrier pour entrer dans celle des survivants. Les massacres se terminent en juillet 1994, mais les survivants du génocide n'ont pas fini de perdre des membres de leur famille, ce qu'Anouche Kunth qui travaille sur les orphelins du génocide arménien appelle la « mort différée »⁴.

Hélène Dumas propose alors de lire et de commenter trois extraits de carnets d'enfants. Le premier est celui d'un garçon âgé de 8 ans en 1994, qui a vécu le génocide dans le centre du Rwanda et est revenu habiter dans l'est du pays. Il raconte que sa mère est morte du VIH en 2000 qu'elle a contracté après avoir été violée en 1994, sans utiliser ces termes : « Ces choses, les dire ou les écrire c'est très douloureux pour celui qui le dit ou l'écrit ». La chercheuse commente la spécificité de la configuration rwandaise, qui se caractérise par le voisinage et la cohabitation forcée avec les familles des tueurs ou avec les tueurs eux-mêmes. La majorité des enfants viennent des régions rurales et sont des petits bergers qui n'ont pas tous eu les moyens de quitter leurs collines après le génocide.

⁴ Anouche Kunth est historienne spécialiste du génocide arménien, chargée de recherche au CNRS au laboratoire IRIS de l'EHESS. Elle a publié entre autres *Exils arméniens : du Caucase à Paris 1920-1945*, Paris, Belin, 2016.

Le deuxième témoignage est celui d'une jeune fille âgée de 12 ans en 1994, qui est revenue un an l'année suivante chez elle pour soutenir sa mère devenue handicapée pendant le génocide. « Le problème que j'ai, c'est avec la réconciliation. Il y a ceux qui demandent pardon et les autres qui disent qu'ils ont pardonné mais ils n'ont pas eu le choix [...] Vivre dans ce Rwanda n'est qu'une feinte [...] Le chemin de la paix est encore long car une personne te cache sa haine et toi tu lui caches que tu la hais ». Un autre aspect du temps long du génocide expliqué par Hélène Dumas est l'absolu dénuement matériel auquel sont confrontés les enfants après le génocide. Les maisons sont souvent détruites, le bétail abattu et consommé, les champs saccagés. Les survivants ont de grandes difficultés à subvenir à leurs besoins et à ceux des enfants dont ils ont la charge. Ils vivent dans l'angoisse d'être contraints de demander l'aumône à leurs voisins tueurs. Cette angoisse se cristallise autour de l'école, souvent évoquée dans les témoignages. A l'école secondaire, les enfants sont souvent internes, le matériel scolaire était donc à la charge des parents avant que l'Etat, en 1998, ne prenne en charge les rescapés.

Hélène Dumas lit un troisième témoignage extrait du cahier d'une jeune fille âgée de 19 ans en 1994 qui évoque son dénuement matériel. Elle explique qu'elle louait avec sept autres enfants une maison et donne à voir la difficulté à étudier dans des conditions de précarité extrême : « Je ne pouvais pas étudier, je pensais sans cesse à la vie des enfants que j'avais laissés. Alors même que je n'ai jamais mis aucun enfant au monde, ils sont mes enfants. » Cela permet à Hélène Dumas de souligner la manière dont les familles se reconstituent après le génocide.

La façon dont les enfants parlent de leur expérience propre du génocide permet d'évoquer des questions comme celles sur la langue, l'espace, le rapport au corps. Hélène Dumas revient d'abord sur la question de la langue et de la traduction du kinyarwanda vers le français. Elle précise que les enfants ont été alphabétisés en kinyarwanda à l'école avant le génocide. Le travail de mémoire était très fouillé, avec par exemple l'apprentissage de très longues poésies. Le kinyarwanda est une langue sophistiquée, très riche sur le plan sémantique et possédant une grammaire très complexe. Les difficultés intrinsèques de la langue auxquelles s'ajoutent celles de la langue écrite par les enfants (manque de ponctuation, absence de majuscules, etc.) rendent la traduction compliquée. A cela s'ajoute le vocabulaire des enfants, parfois très lié à la géographie locale, la faune et la flore. Hélène

Dumas a donc dû parfois se tourner vers des personnes qui ont vécu dans la commune de l'enfant pour se faire expliquer certains mots. Emilienne Mukansoro, enseignante et survivante du génocide dans une autre région du Rwanda, a aidé la chercheuse pour la traduction. Un travail de co-traduction a permis de traduire au plus près la langue des enfants. Cependant, leurs écrits n'ont pas été lissés en français hyper correct afin de rester au plus près de la langue d'origine.

Hélène Dumas évoque ensuite la question de l'espace évoqué dans les récits. Le premier espace décrit par les enfants est celui de la famille. Hélène Dumas souligne l'importance de posséder un certain savoir ethnographique pour reconstituer les structures familiales du pays et la nécessité de posséder le vocabulaire qui permet de comprendre les structures des familles élargies. Pour chaque récit, il s'agit de reconstituer une forme de généalogie de l'environnement familial. Le sentiment de perte des enfants est à la mesure de la taille de leurs familles, nombreuses (environ huit enfants par famille). Le deuxième espace est celui de la maison, unité spatiale et familiale. Hélène Dumas souligne l'importance de comprendre l'espace domestique, comme la topographie paroissiale car l'église est le lieu où l'on se réfugie et donc parfois celui où l'on est massacré. Dans le génocide des Tutsi, les massacres ont été très décentralisés et ont eu lieu dans des espaces très divers avec des topographies différentes. Il est important de reconstituer un savoir agricole, comme le montre l'importance de l'espace de la bananeraie qui est un lieu de cachette : les enfants se cachent parfois dans les auges destinées à la préparation de la bière. Hélène Dumas renvoie aux récits de Jean Hatzfeld⁵ sur les cachettes des marais. Elle a eu recours à divers travaux de géographie, d'ornithologie, de botanique au cours de sa recherche car l'environnement local est très présent dans les récits. Hélène Dumas lit ainsi le témoignage d'une fillette âgée de 6 ans en 1994, qui parle de sa cachette dans les marais de papyrus et de la façon dont elle a survécu en buvant l'eau du marais auprès des morts.

La question du corps est ensuite évoquée à travers la façon dont les enfants ont pu raconter la mort de leurs parents. Hélène Dumas lit ainsi le récit d'une fille âgée de 8 ans en 1994 qui raconte l'assassinat de sa mère. Elle restitue le propos de ceux qui se moquent de sa mère,

⁵ Journaliste et écrivain français, Jean Hatzfeld a été reporter au Rwanda peu après le génocide. Il séjourne près du marais et travaille avec des rescapés tutsi. Il publie plusieurs ouvrages sur le génocide, dont *Une saison de machettes* (Seuil) en 2003, *La stratégie des antilopes* (Seuil) en 2007.

le racisme se focalisant ici sur le corps des femmes tutsi. Elle relate le calvaire et les tortures subies par sa mère, à qui on a arraché les yeux. Hélène Dumas propose un dernier témoignage sur l'expérience de la mort souvent décrite par les survivants. Un garçon âgé de 13 ans à l'époque du génocide écrit ses tortures et le temps qu'il a passé étendu alors que tous pensaient qu'il était mort avant d'être recueilli chez une vieille femme. Ce récit a la particularité de ne pas relater l'après génocide.

Samy Cohen remercie Hélène Dumas pour son intervention et passe la parole au discutant, Christian Ingrao.

Christian Ingrao

Christian Ingrao tient à souligner plusieurs spécificités du travail d'Hélène Dumas. Quatre points se détachent selon lui.

Il met d'abord en avant un premier aspect singulier du génocide du Rwanda par rapport à d'autres génocides : les tueurs et les victimes parlent la même langue et partagent les mêmes imaginaires.

Un aspect particulier du travail d'Hélène Dumas réside dans les sources inédites que constituent les cahiers des enfants. Christian Ingrao met en avant l'existence de sources analogues dans les travaux de Catherine Gousseff⁶. En URSS, des associations palliaient la défaillance de l'Etat tsariste et menaient des enquêtes auprès de collégiens pour garder la mémoire de la révolution russe et de la guerre civile. Christian Ingrao fait également le parallèle avec le travail de David Boder, juif ashkénaze qui a réalisé des interviews à partir de 1945 dans les camps de déplacés d'Europe de l'Est, publié sous le titre *I Did Not Interview the Dead*⁷. La particularité du travail d'Hélène Dumas est qu'elle travaille sur des sources écrites par des enfants, mais le point commun avec les travaux des chercheurs cités ci-dessus est le temps très court qui s'est écoulé entre le génocide et les récits.

⁶ Historienne spécialisée dans l'étude des migrations de l'espace soviétique et est-européen au cours du XX^e siècle, Catherine Gousseff a publié chez Fayard en 2005 *Les enfants de l'exil : récits d'écoliers russes après la Révolution de 1917*.

⁷ Publié en 1949 aux *University of Illinois Press*.

La troisième spécificité du travail d'Hélène Dumas est que ses sources permettent d'accéder de manière très fine à la cruauté du massacre. Christian Ingrao souligne l'emploi par la chercheuse de l'expression « agir » : il s'agit de comprendre comment les choses se produisent au plus près des acteurs, notamment la réversibilité des liens sociaux et familiaux dans le génocide. Il pose la question des ressources épistémologiques mobilisées : anthropologie, ethnologie, etc. et cite les travaux de David Crouzet⁸ et la question de l'interprétation de la violence et de la gestuelle de violence ainsi que ceux de Jérémy Foa⁹ et son histoire des guerres de religion. Christian Ingrao souligne les lacunes des archives judiciaires, qui sont très précises sur les bourreaux mais qui ne disent rien des personnes tuées. Hélène Dumas essaie de retrouver cette part manquante par son travail pour restituer l'entièreté de l'expérience.

Enfin, Christian Ingrao salue les apports d'Hélène Dumas à la compréhension du génocide sur la durée, notamment par son traitement des morts différées et de la culture de la survivance à travers la constitution de savoirs, à la fois sensoriels et cognitifs qui constituent un facteur déterminant dans la survie. Il pose la question des parentés alternatives et les nouvelles formes de famille qui se constituent dans le temps de l'après-génocide.

Hélène Dumas

Hélène Dumas reprend la parole pour répondre aux remarques et questions de Christian Ingrao.

Sur la réversibilité des liens sociaux et affectifs, très présente, Hélène Dumas souligne que le cas du Rwanda est très spécifique puisque victimes et bourreaux se connaissaient et étaient voisins. Les tueurs peuvent donner des noms de victimes, les enfants parlent de leurs voisins criminels. Dans les récits, on voit apparaître ces liens qui ont été brisés par le génocide.

Concernant les lectures bibliographiques, Hélène Dumas précise qu'elle se concentre pour l'instant sur les sources primaires avant de se tourner vers une historiographie hors de son

⁸ Historien moderniste français, spécialiste de la violence et des troubles de religion au XVI^e siècle ainsi que de l'histoire des mentalités et de l'imaginaire. Il a publié en 1990 *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610* aux éditions Champ vallon.

⁹ Historien des guerres de religion, il a co-dirigé *Le Bruit des armes. Mises en formes et désinformations en Europe pendant les guerres de religion (1560-1610)* chez Champion en 2012.

champ. Elle s'accorde à dire que le dialogue avec le religieux est possible. Comme dans les textes protestants recueillis par Jérémy Foa sur la Saint-Barthélemy, les témoignages des enfants regorgent de références religieuses. La présence divine est souvent représentée dans les instants les plus critiques, on lit souvent des formules comme « Dieu a placé son bras protecteur ». Cette dimension religieuse explique selon Hélène Dumas l'absence de culpabilité des survivants dans l'après génocide qui pensent devoir à Dieu le fait d'être encore en vie.

Hélène Dumas apporte quelques précisions sur les morts différées. Les décès de l'après-génocide ne sont pas exclusivement dus à la contamination par le VIH consécutives aux violences sexuelles. La chercheuse a recueilli des textes sur des jeunes hommes rescapés du génocide qui ont grossi les rangs du FPR et qui sont morts à la guerre. Ces jeunes possèdent alors le double statut de survivants et de héros morts au combat. Hélène Dumas ajoute que les sources médicales comme par exemple celles de Médecins du monde, association qui était présente dans un hôpital où des enfants blessés ont été recueillis, sont un matériau à exploiter pour savoir de quoi les survivants du génocide sont morts. Christian Ingrao ajoute que l'ouvrage *Le Livre des pogroms : antichambre d'un génocide, Ukraine, Russie, Biélorussie, 1917-1922* de Lidia Miliakova, publié en 2010 chez Calmann-Lévy utilise de manière très fructueuse des sources médicales.

A propos des parentés alternatives, Hélène Dumas explique que les familles se reconstituent par petits groupes, sans véritable identité collective. Dans de nombreux cas, après la prise de pouvoir par le FPR, les communautés tutsi sont rentrées au Rwanda et la famille éloignée a pu prendre les enfants en charge. Parfois, les enfants ont été réduits à l'esclavage domestique ou la famille s'est appropriée le champ de leurs parents.

Discussion avec le public

Alain Remon (journaliste) précise qu'il vient de l'univers de l'enquête et qu'il a été frappé dans le travail d'Hélène Dumas par le matériau de la recherche. Il demande comment prendre en compte l'écart de 12 ans entre les faits rapportés et le récit et l'écart de 10 ans entre les faits rapportés et la lecture. Pour lui, ce double décalage peut poser un problème quant à la fiabilité de la source. Il met en garde également sur la fiabilité historique étant donné la vertu

thérapeutique du récit différé. Il pose également la question d'une rencontre éventuelle avec les auteurs des témoignages pour compléter le travail.

Hélène Dumas répond que la seule temporalité qui compte est l'espace existant entre 1994 et 2006. Les historiens ont l'habitude de travailler sur les archives beaucoup plus anciennes. Elle rappelle que l'intérêt du travail est de comprendre comment les enfants décrivent leur traumatisme et vivent la souffrance de manière subjective. On affirme souvent que le traumatisme serait vecteur d'oubli, de trouble de la mémoire. Hélène Dumas a constaté le contraire. Les scènes les plus violentes de torture et de massacre sont inoubliables pour les enfants. La chercheuse explique qu'il est bien sûr important d'avoir un regard critique sur ces sources, surtout dans le cas d'enfants qui étaient très jeunes au moment du génocide. Elle cite l'exemple d'un garçon âgé de cinq ans en 1994 qui se met en avant et se présente comme un petit héros lorsqu'il écrit ses souvenirs en 2006. L'exercice d'écriture est alors sensible mais pour Hélène Dumas, ce genre de comportement reste visible et cela n'est pas si important puisqu'il s'agit d'un récit subjectif. Elle souligne qu'il est difficile de douter que les scènes de massacre dont elle a parlé durant ce séminaire aient existé. La chercheuse indique qu'elle aimerait rencontrer les enfants, ne serait-ce que pour leur donner accès à leurs cahiers et à leur parole. D'autant que beaucoup d'entre eux écrivent, en 2006, qu'ils souhaiteraient que leur histoire soit lue par leurs descendants.

Claire Andrieu (Centre d'histoire de Sciences Po) salue l'occasion donnée de réfléchir à la cruauté et aux croyances qui entourent et déclenchent celle-ci. Elle souligne la difficulté de se confronter à des tueurs qui nient avoir agi au nom de telles croyances quand on les interroge. Grâce aux travaux comme ceux d'Hélène Dumas qui interrogent les victimes, le système de croyances peut être reconstitué.

Stéphane Audoin-Rouzeau (EHESS) est frappé comme Claire Andrieu par la naïveté de certains chercheurs en sciences sociales sur les croyances des tueurs. Certains chercheurs prennent pour argent comptant ce que les tueurs disent du massacre et leur silence sur la racialisation du massacre. En conséquence, ils défendent l'idée que les raisons du meurtre sont prosaïques et que les tueurs ne sont aucunement racistes. Il salue donc le travail d'Hélène Dumas qui met en évidence les paroles et les gestuelles racialisantes : on tue bien en raison d'une lecture raciale de l'autre.

Hélène Dumas ajoute que c'est ce qui fait l'intérêt des écrits des survivants. Pour elle, on voit mieux les tueurs dans ces sources que dans les analyses qui se focalisent sur leur parole,

lorsqu'ils affirment tuer dans la panique. A travers les écrits des enfants, on voit que les mises à mort durent longtemps, que les tueurs prennent le temps d'être cruels, ce qui infirme la thèse de la panique. Christian Ingrao approuve et distingue à ce titre le génocide du Rwanda des Marches de la mort nazies, en 1944-1945, marches forcées organisées à la hâte pour vider les camps de concentration avant l'arrivée des Alliés.

Nonna Mayer (Centre d'études européennes et de politique comparée) souligne l'intensité émotionnelle des textes lus par Hélène Dumas. Elle demande si les cahiers contiennent également des dessins, et si oui comment ceux-ci sont articulés avec les textes. Elle pose également la question de la différence des témoignages selon le genre et l'âge des enfants.

Hélène Dumas explique que les dessins constituent une source parallèle. Les seuls qu'on ait à disposition sont publiés par des associations chrétiennes évangéliques et des ONG comme Handicap international. La grande brutalité est le point commun aux dessins et aux textes, on observe une conformité entre ce qui est dit dans les bulles et ce qui est dessiné. Hélène Dumas n'a pas remarqué de différence entre l'écriture des garçons et des filles. Elle précise cependant que les filles peuvent être davantage attachées à la figure du père, qu'elles cherchent ce père dans les camps de réfugiés. Le vécu de certaines expériences tel que le viol par les filles est également notable dans les cahiers.

Un ancien diplomate allemand pose la question de la véracité et de la cohérence du récit. Il évoque son expérience dans les camps militaires argentins où certaines victimes n'avaient pas été torturées. Par ailleurs, certains tueurs nazis cherchaient à montrer une cohérence dans leur propos, jusqu'à verser dans l'invraisemblable. Il demande donc si les enfants peuvent dans certains cas refouler, refuser de parler de certaines expériences.

Hélène Dumas répond que la parole diffère selon que l'on est en face du juge ou en face du chercheur en sciences sociales. Dans un cadre judiciaire, la parole des accusés est beaucoup plus structurée que celle des survivants. Elle est d'accord pour dire que plus le récit est cohérent, plus il est douteux, et qu'à l'inverse, plus il est chaotique, plus il est vraisemblable. Pour elle cependant, la question de croire ou ne pas croire ne se pose pas. Parfois, les événements sont si terribles que la parole est heurtée, chaotique. Christian Ingrao ajoute que la recherche dispose d'outils pour distinguer entre le vrai, le vraisemblable et le faux. Il souligne également que le mensonge est également intéressant en ce qu'il donne accès au psychisme de la personne.

Richard Banégas (CERI) revient sur la question du micro-local et du voisinage. Il explique que le travail sur les sources peut donner une autre lecture de ce génocide de proximité. On y voit à la fois les imaginaires et la matérialité concrète qui permet de travailler sur ces représentations sociales de la violence. L'inversion du rapport à l'espace familial est également visible à travers l'inversion du rapport entre le sauvage et le domestique par rapport à l'espace du proche. Il pose une question sur les relations de voisinage : trouve-t-on dans les cahiers des données sur la manière dont les enfants voient les voisins ? Existe-il un effet de sidération ou bien s'inscrit-on dans la normalité ? Ont-ils conscience du processus de racialisation dont ils sont l'objet ?

Hélène Dumas répond qu'il existe une grande diversité des perceptions du voisinage, même si la plupart du temps, les personnes victimes de leurs voisins ont un sentiment de stupeur. Elle a également lu des récits sur le processus de racialisation. Dans la vie d'avant le génocide, on trouve beaucoup de choses sur la pensée raciste qui structure les sociabilités enfantines. Il y a eu beaucoup d'arrestations, de tensions dans ce pays en guerre depuis 1990. Les enfants apprennent à l'école qu'ils sont Tutsi et qu'ils sont minoritaires dans la classe alors qu'auparavant, cela n'était pas évoqué. Les sociabilités enfantines peuvent être traversées par la violence. La figure du voisin est à la fois celle de l'ami des parents qui se retourne contre la famille, mais également celle du recours, il peut être celui chez qui on va chercher refuge, ou encore celui qu'on croyait criminel et qui finalement protège.

Claire Andrieu (CHSP) pose la question de savoir si les enfants parlent d'enfants tueurs. Hélène Dumas explique qu'en effet, les enfants ont été des acteurs du génocide au même titre que les adultes. Elle a trouvé dans les archives l'exemple d'un enfant de 10 ans qui menace une jeune fille.

Didier Salomon demande à Hélène Dumas si elle a rencontré des enfants qui ont refusé de dire certaines choses et qui sont restés avec leur vécu sans vouloir le communiquer.

La chercheuse n'a pas fait part de ce type de réaction car la plupart des enfants acceptent d'écrire. Certains récits sont beaucoup plus brefs que d'autres, mais ils sont très rares. La chercheuse précise qu'au Rwanda, la parole sur le génocide est très présente, y compris dans l'espace public, par exemple au cours des commémorations ou dans les chansons, le corpus de chants de deuil est très important et il faudrait le rassembler et le traduire. Cependant, depuis quelques années, on parle moins du génocide dans l'espace public à cause de la volonté de réconciliation. A cet égard, les cahiers sont politiquement incorrects :

ils remettent en cause la politique de réconciliation nationale. On y trouve de la colère, de la volonté de vengeance, des critiques contre les politiques de réconciliation et de justice. Paradoxalement, la parole est beaucoup moins libérée dans l'espace privé, où les enfants souvent ne savent pas ce que les parents ont vécu pendant le génocide.

Alain Remon (journaliste) pose la question de l'usage fait de ces cahiers d'enfants par des acteurs rwandais.

Hélène Dumas répond que 40 sur 105 cahiers qu'elle a dépouillés ont été retranscrits par la National Commission for the Fight against Genocide (CLNG) et publié dans un nombre très limité d'exemplaires (une quarantaine). Jusqu'alors, ils étaient restés dans un placard sans avoir été utilisés dans un procès ou lors d'une cérémonie.

Barthélémy Michalon (CERI) interroge Hélène Dumas sur les conditions d'élaboration de son matériau historique. La chercheuse a-t-elle rencontré au moins une personne à l'origine de cette initiative de l'écriture des cahiers, et sait-elle pourquoi cela s'est fait en 2006 ? Cette expérience est-elle unique ? Comment les enfants ont-ils été sélectionnés ? Quelles autres activités étaient proposées aux enfants ?

Hélène Dumas indique que de multiples associations de rescapés ont proposé la même activité d'écriture. Les conditions de travail aux archives au Rwanda sont difficiles et les 2 000 pages d'archives déjà traduites ont été une tâche considérable qui n'a pas encore permis le dépouillement d'autres archives. Durant leur programme de trois jours, les enfants écrivaient durant une journée puis participaient à des ateliers de parole dont elle n'a pas trouvé trace. Les associations ont eu accès aux rescapés par des micro-antennes d'associations de rescapés qui connaissent les enfants et les ont invités à participer au programme.

Samy Cohen (CERI) propose à Hélène Dumas de monter en généralité en posant la question de la constitution d'un matériau historique. Quels enseignements peut apporter ce travail aux autres approches et à la connaissance des génocides en général ?

Pour Hélène Dumas l'importance de ne pas prendre pour argent comptant la parole des tueurs constitue l'enseignement général de ce travail et son apport aux études sur le génocide. De nombreux livres publiés sur l'histoire du génocide des Tutsi oublient la matérialité des massacres (la chercheuse cite André Guichaoua, sociologue et expert devant le tribunal pénal international pour le Rwanda, auteur de *De la guerre au génocide*. Les

politiques criminelles au Rwanda (1990-1994) aux éditions La Découverte en 2010). Ces ouvrages se concentrent souvent sur la géopolitique à l'échelle macro-géographique et négligent la réalité des tueries. Le parti pris d'Hélène Dumas est de revenir à ce qui se dit, ce qui se fait, ce qui est ressenti sur les collines du Rwanda à l'échelle individuelle, subjective pour rendre compte de la matérialité concrète du génocide.